



Collège Saint-Alexandre



## DOSSIER DE PARTENARIAT

# Partenaires officiels de la Bibliothèque Pierre-Sanscartier

Grâce au soutien de la Fondation et de ses partenaires, la bibliothèque du Collège Saint-Alexandre fera peau neuve au courant des prochaines années afin de créer un environnement accueillant et propice à l'apprentissage. Les trois partenaires Platine recherchés bénéficieront d'une visibilité importante à l'intérieur de la bibliothèque.

### **PARTENAIRES PLATINE – 25 000 \$ (3\*)**

Chaque partenaire Platine recevra en échange de son investissement les reconnaissances suivantes, et ce, pour une durée de 15 ans :

- Une section de la bibliothèque sera nommée en l'honneur du partenaire.
- Le nom du partenaire sous la section Partenaires Platine sur le mur de reconnaissance de la bibliothèque.
- Le nom du partenaire dans l'ensemble des communications du Collège Saint-Alexandre en rapport à la bibliothèque.
- Une plaque de remerciement à l'intérieur du Studio à l'attention du partenaire. La possibilité d'inclure une affiche éducative sur les priorités ou avancées technologiques du partenaire.
- Une annonce officielle par le Collège et la Fondation de ce nouveau partenariat.
- Un événement de reconnaissance pour souligner cette nouvelle association.
- Participation à la première pelletée de terre.
- Participation à l'ouverture officielle de la bibliothèque.
- Une mention du partenaire sur le tableau des donateurs à l'entrée principale du Collège.
- Un certificat de reconnaissance encadré, une lettre de remerciement et un reçu d'impôt.

### **PARTENAIRES OR – 10 000 \$**

Chaque partenaire Or recevra en échange de son investissement les reconnaissances suivantes, et ce, pour une durée de 15 ans :

- Le nom du partenaire sous la section Partenaires Or sur le mur de reconnaissance de la bibliothèque.
- Une annonce officielle par le Collège et la Fondation de ce nouveau partenariat.
- Participation à la première pelletée de terre.
- Participation à l'ouverture officielle de la bibliothèque.
- Une mention sur le tableau des donateurs à l'entrée principale du Collège.
- Un certificat de reconnaissance encadré, une lettre de remerciement et un reçu d'impôt.

\* Nombre de partenaires pour cette catégorie

## **PARTENAIRES ARGENT – 5 000 \$**

Chaque Partenaire Argent recevra en échange de son investissement les reconnaissances suivantes, et ce, pour une durée de 15 ans :

- Le nom du partenaire sous la section Partenaires Argent sur le mur de reconnaissance de la bibliothèque.
- Participation à l'ouverture officielle de la bibliothèque.
- Une mention sur le tableau des donateurs à l'entrée principale du Collège.
- Un certificat de reconnaissance encadré, une lettre de remerciement et un reçu d'impôt.

## **PARTENAIRES BRONZE – 1 000 \$**

Chaque Partenaire Bronze recevra en échange de son investissement les reconnaissances suivantes, et ce, pour une durée de 15 ans :

- Le nom du partenaire sous la section Partenaires Bronze sur le mur de reconnaissance de la bibliothèque.
- Participation à l'ouverture officielle de la bibliothèque.
- Une mention sur le tableau des donateurs à l'entrée principale du Collège.
- Une lettre de remerciement et un reçu d'impôt.

---

## **Partenaire officiel du Studio**

Le Studio est maintenant la salle de spectacle principale du Collège Saint-Alexandre. La Fondation a investi jusqu'à ce jour 150 000 \$ dans la rénovation du Studio et l'achat d'équipements techniques.

## **PARTENAIRE DIAMANT – 50 000 \$**

Le partenaire Diamant recevra en échange de son investissement les reconnaissances suivantes, et ce, pour une durée de 20 ans :

- Le changement de nom du Studio pour inclure le nom du partenaire.
- Le nom du partenaire dans l'ensemble des communications du Collège Saint-Alexandre en rapport au Studio.
- Une plaque de remerciement à l'intérieur du Studio à l'attention du partenaire.
- Une annonce officielle par le Collège et la Fondation de ce nouveau partenariat.
- Un événement de reconnaissance pour souligner cette nouvelle association.
- Une paire de billets gratuite pour tous les spectacles offerts au Studio pour une durée de 5 ans.
- Une mention du partenaire sur le tableau des donateurs à l'entrée principale du Collège.
- Un certificat de reconnaissance encadré, une lettre de remerciement et un reçu d'impôt.

Un reçu d'impôt sera remis pour chaque contribution.  
Le paiement des contributions peut être étalé sur un maximum de 5 ans.



Collège Saint-Alexandre

Pour plus d'informations :  
fondation@i-alex.qc.ca ou 819.561-3812

